Que fut l'error d'Ovide?

Mon unique propos n'est autre que d'apporter une *retractatio* partielle dans l'herméneutique du mot *error*, improprement analysé dans les deux contributions que j'ai consacrées à l'exil d'Ovide [1]. C'est en effet par l'emploi du mot *error*, entre autres, que le poète exprime la raison pour laquelle Auguste l'a relégué aux confins de l'Empire. Il est de fait que le mot est fréquent dans l'oeuvre ovidienne et que, dans une grande partie de celle-ci, le sens d'«erreur» est dominant [2].

Aussi était-il tentant, ainsi que l'ont fait tous mes prédécesseurs, si je ne m'abuse, de donner également ce sens au mot dans les *Tristia* comme dans les *Pontica*. Or un nouvel examen de ces poèmes de la relégation où figurait le mot m'a d'abord conduit à douter de l'acception habituelle qu'on lui donnait et, une fois le doute acquis, à chercher le sens idoine. Voici ces textes.

Hanc [sc. linguam] ego, non ut me defendere temptet,
non est confessi causa tuenda rei; [adoro:
num tamen excusos *erroris* origine factum,
an nihil expediat tales mouere, uide!
Vulneris id genus est, quod cum sanabile non sit,
non contrectari tutius esse puto.
Lingua, sile! Non est ultra narrabile quicquam;
posse uelim cineres obruere ipse meos!

1 Cf. 'Un amour secret d'Ovide', dans *L'Antiquité Classique* 40 (1971) 623-48; 'Nouvelles prospectives sur la relégation d'Ovide', dans *Acta Conventus Omnium Gentium Ovidianis Studiis Fovendis Tomis a die XXV ad diem XXXI mensis augusti MCMLXXII habiti* (Bucarest 1976) pp. 591-601.

2 Cf. R. J. Deferrari - M. I. Barry - M. R. P. Mc Guire, *A Concordance of Ovid* (Washington 1939) p. 583.

Universidad Pontificia de Salamanca